



Réseau thématique soutenu par le FRQS

Programme OPHQ-REPAR 2021-2022 — Lettre d'intention	
CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ	
Le demandeur principal doit être un membre régulier du REPAR.	OUI/NON
Avoir une version à jour de son CV dans son profil de membre du REPAR. Seul un CV commun canadien, de format FRQS, FRQSC, FRQNT, IRSC, CRSNG ou CRSH est accepté.	OUI/NON
Le demandeur principal a présenté un seul projet à titre de chercheur principal dans les programmes du REPAR pour le présent concours (2021-2022).	OUI/NON
Dans le cadre de ce concours (OPHQ-REPAR), le demandeur principal ne peut soumettre plus d'une demande comme demandeur principal. Également, le demandeur principal et les codemandeurs peuvent soumettre un maximum de deux demandes au total dans le cadre du présent concours.	OUI/NON
Le demandeur principal ne détient pas une subvention de ce programme pour un projet en cours.	OUI/NON
Le demandeur principal ne détient pas une subvention ou une bourse du REPAR ou de tout autre organisme subventionnaire pour le même projet ou un projet similaire ou corolaire.	OUI/NON
Le projet fait appel à un réseautage provincial qui inclut des acteurs ou partenaires du milieu des personnes handicapées.	OUI/NON
Le projet répond aux objectifs de l'appel de propositions en matière d'amélioration de la participation sociale.	OUI/NON
La proposition est une nouvelle initiative et non un renouvellement ou une continuation de projets en cours.	OUI/NON
La demande est complète	OUI/NON

CRITÈRES D'ÉVALUATION		
1. FAISABILITÉ	<p>D. Faisabilité du projet en fonction des ressources humaines, physiques et matérielles, de l'accessibilité des participants (recrutement), du montant, de l'échéancier et de la durée de la subvention.</p> <p><u>Critère</u> : Dans ce contexte, la proposition expose un plan réaliste pour mettre en œuvre et conclure le projet</p>	<p>5 — Tout-à-fait d'accord 4 — D'accord 3 — Ni en accord ni en désaccord 2 — Pas d'accord 1 — Pas du tout d'accord</p>
Commentaires :		
	<p>E. Prévisions budgétaires réalistes et ventilation budgétaire adéquate.</p> <p><u>Critère</u> : Le budget demandé est justifié pour que les activités proposées puissent être réalisées et permettre l'atteinte des objectifs.</p>	<p>5 — Tout-à-fait d'accord 4 — D'accord 3 — Ni en accord ni en désaccord 2 — Pas d'accord 1 — Pas du tout d'accord</p>
Commentaires :		
2. RÉSEAUTAGE	<p>A. Expertise et complémentarité du réseautage.</p> <p><u>Critère</u> : Les membres de l'équipe possèdent les expertises scientifiques et cliniques complémentaires requises pour la réalisation du projet (méthodologies, expertises, domaines de recherche...).</p>	<p>5 — Tout-à-fait d'accord 4 — D'accord 3 — Ni en accord ni en désaccord 2 — Pas d'accord 1 — Pas du tout d'accord</p>
	<p>B. Nouvelles et pertinentes collaborations.</p> <p><u>Critère</u> : Création de nouvelles collaborations qui sont pertinentes et requises pour le projet.</p>	<p>5 — Tout-à-fait d'accord 4 — D'accord 3 — Ni en accord ni en désaccord 2 — Pas d'accord 1 — Pas du tout d'accord</p>

Commentaires :		
	<p>C. Partenariat avec les milieux de la réadaptation.</p> <p><u>Critère</u> : Le projet fait appel à un réseautage provincial qui devrait inclure des acteurs ou partenaires du milieu des personnes ayant des incapacités.</p>	<p>5 — Tout-à-fait d'accord</p> <p>4 — D'accord</p> <p>3 — Ni en accord ni en désaccord</p> <p>2 — Pas d'accord</p> <p>1 — Pas du tout d'accord</p>
Commentaires :		
	<p>D. Plan de transfert des connaissances vers les milieux de pratique, les décideurs et/ou les clients clair et approprié</p>	<p>5 — Tout-à-fait d'accord</p> <p>4 — D'accord</p> <p>3 — Ni en accord ni en désaccord</p> <p>2 — Pas d'accord</p> <p>1 — Pas du tout d'accord</p>
Commentaires :		
<p>3. ARRIMAGE AVEC LES PROJETS STRUCTURANTS ET LES OBJECTIFS DU PROGRAMME</p>	<p>A. Pertinence du projet par rapport à la mission et aux projets structurants du REPAR.</p> <p><u>Critère</u> : Le projet est pertinent en regard de la mission et des projets structurants.</p>	<p>5 — Tout-à-fait d'accord</p> <p>4 — D'accord</p> <p>3 — Ni en accord ni en désaccord</p> <p>2 — Pas d'accord</p> <p>1 — Pas du tout d'accord</p>
Commentaires :		
	<p>B. Pertinence du projet par rapport au programme OPHQ-REPAR.</p> <p><u>Critère</u> : Le projet répond adéquatement aux objectifs du programme.</p>	<p>5 — Tout-à-fait d'accord</p> <p>4 — D'accord</p> <p>3 — Ni en accord ni en désaccord</p> <p>2 — Pas d'accord</p> <p>1 — Pas du tout d'accord</p>
Commentaires :		
	<p>C. Effet structurant du projet pour le REPAR.</p>	<p>5 — Tout-à-fait d'accord</p> <p>4 — D'accord</p>

	<u>Critère</u> : Les liens du projet avec les projets structurants sont clairement démontrés.	3 — Ni en accord ni en désaccord 2 — Pas d'accord 1 — Pas du tout d'accord
Commentaires :		
	D. Pertinence et originalité du projet par rapport aux priorités définies dans la politique <i>À part entière</i> . Liens évidents entre le projet proposé et la politique <i>À part entière</i> .	5 — Tout-à-fait d'accord 4 — D'accord 3 — Ni en accord ni en désaccord 2 — Pas d'accord 1 — Pas du tout d'accord
Commentaires :		
Le projet atteint le seuil minimal pour être évalué scientifiquement : 4 ou 5/5 pour chaque critère		OUI/NON
Commentaires généraux :		